



Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse

COPIE DE TEXTE DE RÉOLUTION

PROVINCE DE QUÉBEC **MUNICIPALITÉ DE SAINT-NÉRÉE-DE-BELLECHASSE** **SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018**

Tenue à la salle municipale à 20 h.

Sont présents : M. Simon Villeneuve, Mme Sylvie Duchesneau, Mme Christiane Asselin, M. Vincent Labrecque et Mme Lucie Breton formant QUORUM,

Sous la présidence du maire, M. Pascal Fournier.

Est absent : M. Gilles Jean.

M. Michaël Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la séance.

...

7.6 Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec; et

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale,

Il est proposé par Mme Lucie Breton et unanimement résolu

28-2018

Que la Municipalité de Saint-Nérée-de-Bellechasse se proclame contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme, Saint-Nérée-de-Bellechasse, le 6 février 2018



Michaël Couture, g.m.a.

